

Les mesures du handicap

Delphine Roy
DREES, bureau « handicap, dépendance »

4 juin 2019

Plan

1. Comment définir **le** handicap ?
2. Combien y a-t-il de personnes handicapées ?
3. Les principales sources statistiques disponibles

Comment définir **le** handicap

Notion multidimensionnelle :

- ✓ Définition individuelle ou médicale
- ✓ Définition sociale
- ✓ Définition légale
- ✓ Définition administrative
- ✓ ...

Doit-on parler **des** handicaps ?

Définition légale du handicap

« Constitue un *handicap*, au sens de la présente loi, toute *limitation d'activité* ou *restriction de participation* à la vie en société subie *dans son environnement* par une personne en raison d'une *altération* substantielle, durable ou définitive d'une ou plusieurs *fonctions* physiques, sensorielles, mentales, cognitives ou psychiques, d'un *polyhandicap* ou d'un *trouble de santé invalidant*. »

Loi n° 2005-102 du 11 février 2005 pour l'égalité des droits et des chances, la participation et la citoyenneté des personnes handicapées

Définition légale du handicap

*« Constitue un handicap, au sens de la présente loi, toute **limitation d'activité ou restriction de participation à la vie en société** subie dans son environnement par une personne en raison d'une altération substantielle, durable ou définitive d'une ou plusieurs **fonctions physiques, sensorielles, mentales, cognitives ou psychiques**, d'un polyhandicap ou d'un trouble de santé invalidant. »*

Remarques :

- Pas de limite d'âge
- Inclut les troubles psychiques
- Approche par les :
 - Limitations fonctionnelles
 - Restrictions d'activité

Le handicap : une notion multidimensionnelle

- Limitations, restrictions
- Ressenti/déclaration d'un handicap, besoin d'aide
- Reconnaissance administrative, bénéfice d'une prestation
- ...

⇒ Impossible et pas souhaitable de produire « **LE** » nombre de personnes handicapées (à risque de // en situation de)

⇒ De multiples formes de recueils

- Recueil en population générale avec un protocole spécifique
- Auprès des personnes accueillies dans des structures pour PH
- Suivi des bénéficiaires de prestations, reconnaissance...

Plan

1. Comment définir **le** handicap ?
2. Combien y a-t-il de personnes handicapées ?
3. Les principales sources statistiques disponibles

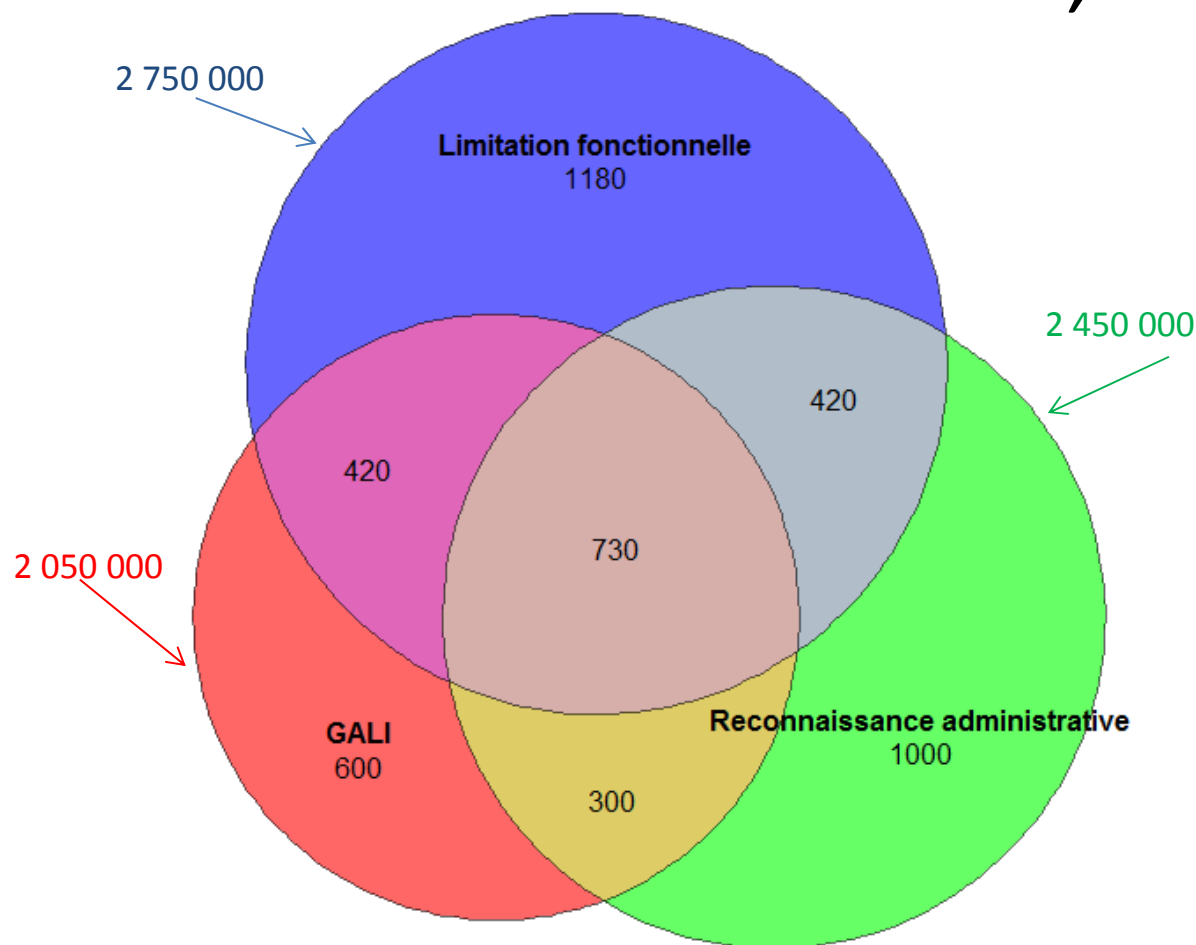
Combien y a-t-il de personnes handicapées?

Enquête « Handicap Santé » (2007-2009) : dernière enquête en date permettant de dénombrer les personnes handicapées selon différentes dimensions, indépendamment des reconnaissances administratives et des allocations (= en population générale)

3 critères considérés :

- (a) Déclarer **beaucoup de difficultés pour une fonction physique** (marcher, entendre, voir...) ou plusieurs **fonctions cognitives** (se souvenir à quel moment de la journée on est...)
- (b) Répondre « oui, fortement » à la question synthétique GALI « **êtes-vous limité(e) depuis au moins 6 mois à cause d'un problème de santé dans les activités que les gens font habituellement ?** »
- (c) Déclarer une **reconnaissance administrative** du handicap : allocation (AAH, ACTP, PCH...), RQTH, orientation MDPH vers une structure d'accueil

Entre 200 000 et 4,6 millions...



Reconnaissance administrative	Bénéficiaires /Allocataires
Places en établissements pour adultes handicapés	280 000
Prestation de compensation du handicap (PCH)	200 000
Allocation adulte handicapé (AAH)	1 000 000
Reconnaissance de la qualité de travailleur handicapé (RQTH)	2 700 000
Invalidité	650 000

Source (en haut) : enquête Handicap-Santé ménages (2008), calculs DREES, en milliers
 Sources (à droite) : enquête Aide sociale, DREES, chiffres CNAF, chiffres DARES, chiffres CNSA, enquête auprès des caisses de retraite DREES, enquêtes EEC et SRCV INSEE
 Champ 15-60 ans, chiffres arrondis

Entre 200 000 et 4,6 millions...

Limitation fonctionnelle	Personnes avec au moins ce type de limitation
motrice	1 867 000
auditive	682 000
psychique, intellectuelle ou mentale	332 000
visuelle	270 000
Nombre total de personnes avec au moins une limitation fonctionnelle	2 754 000

Reconnaissance administrative (c)	Bénéficiaires/Allocataires
PCH	200 000
AAH	1 000 000
RQTH	2 700 000
Invalidité	650 000

Ressenti du handicap (b)	GALI 'fortement'
EEC 2013	1 800 000
SRCV 2011	1 900 000
HSM 2008	2 000 000

Source (en haut) : enquête Handicap-Santé ménages (2008), calculs DREES

Sources (à droite) : enquête Aide sociale, DREES, chiffres CNAF, chiffres DARES, chiffres

CNSA, enquête auprès des caisses de retraite DREES, enquêtes EEC et SRCV INSEE

Champ 15-60 ans, chiffres arrondis

Des situations vis-à-vis de l'emploi très contrastées selon le type de limitation

(en %)	Limitation			
	motrice	auditive	Psychique, intellectuelle ou mentale	visuelle
Sans diplôme	30	21	55	25
Inférieur bac	51	59	34	53
Bac	8	9	6	8
Supérieur au bac	10	10	5	14
Actif en 2008	53	71	37	56
dont chômeur	13	7	9	8
Inactif	48	29	63	44
dont « autre inactif »	31	14	60	26
N'a jamais travaillé	8	5	25	13

Source: enquête Handicap-Santé, volet ménages (2008), calculs DREES

- Une part non négligeable de la population qui déclare une limitation fonctionnelle n'a jamais travaillé
- 2% en pop° générale
- Très variable selon le type de handicap

Entre 200 000 et 4,6 millions... ou plus

Chiffres qui précèdent : enquêtes en population générale, 15-64 ans, en logements ordinaires

- ✓ Ajouter le champ des établissements : + 145 000 adultes hébergés dénombrés par l'enquête ES handicap 2014
- ✓ Ajouter les moins de 15 ans : quel critère ? PCH, AEEH, maladie chronique, ...
- ✓ Ajouter les plus de 60 ans : champ de la « perte d'autonomie »

Comment comptabiliser les enfants handicapés

Quels critères pour comptabiliser les moins de 15 ans ?

- Bénéficiaires de la PCH moins de 20 ans : 19 000
- Bénéficiaires de l'AEEH : 270 000
- Enfants hébergés en établissement : 56 000
- Enfants présentant une maladie chronique (dont ALD)
- Enfants avec un projet personnalisé de scolarisation
- ...

Plan

1. Comment définir **le** handicap ?
2. Combien y a-t-il de personnes handicapées ?
3. Les principales sources statistiques disponibles
 1. Enquêtes en population générale sur le handicap (1998-2008-2020)
 2. La question « GALI » dans les enquêtes sociales
 3. En établissement: l'enquête ES-Handicap
 4. Le suivi adm. des bénéficiaires de RQTH, AAH, PCH, invalidité

1. Enquêtes en population générale sur le handicap

En préparation: l'enquête « Autonomie 2020-2022 » dans la
lignée des grandes enquêtes sur le handicap et la dépendance :

1. Handicap, Incapacité, Dépendance (HID) 1998-2001
2. Handicap-Santé (HS) 2007-2009
3. Capacités, Aides et Ressources des seniors (CARE) 2014-2016
(champ des personnes de 60 ans ou plus)

1. Enquêtes en population générale sur le handicap

Population peu nombreuse et vivant fréquemment en établissement

=> Protocole complexe :

1. **Une enquête « filtre »**, très large échantillon (200 000 personnes) repère les personnes ayant des difficultés dans les actes de la vie quotidienne et estime la prévalence de différents types de handicap au niveau départemental
2. **Une enquête en ménage**, échantillonnée dans les répondants à l'enquête filtre avec sur-échantillon des personnes déclarant des difficultés
 - Suivie d'une enquête auprès des **aidants informels** des répondants
3. **Une enquête en établissement**
 - Suivie d'une enquête auprès des **aidants informels** des répondants

1. Enquêtes en population générale sur le handicap

Le questionnaire doit être adapté aux handicaps

- Respect des droits des personnes handicapées en matière de réponse (= minimiser le recours à un tiers pour répondre)
- Questionnaire en langage facile à lire/facile à comprendre (ce qui bénéficie à tous), possibilité de lire les questions et saisir les réponses soi-même

2. Le « GALI » dans les enquêtes sociales

GALI : Global Activity Limitation Indicator

Êtes-vous limité(e), depuis au moins six mois, à cause d'un problème de santé, dans les activités que les gens font habituellement ?

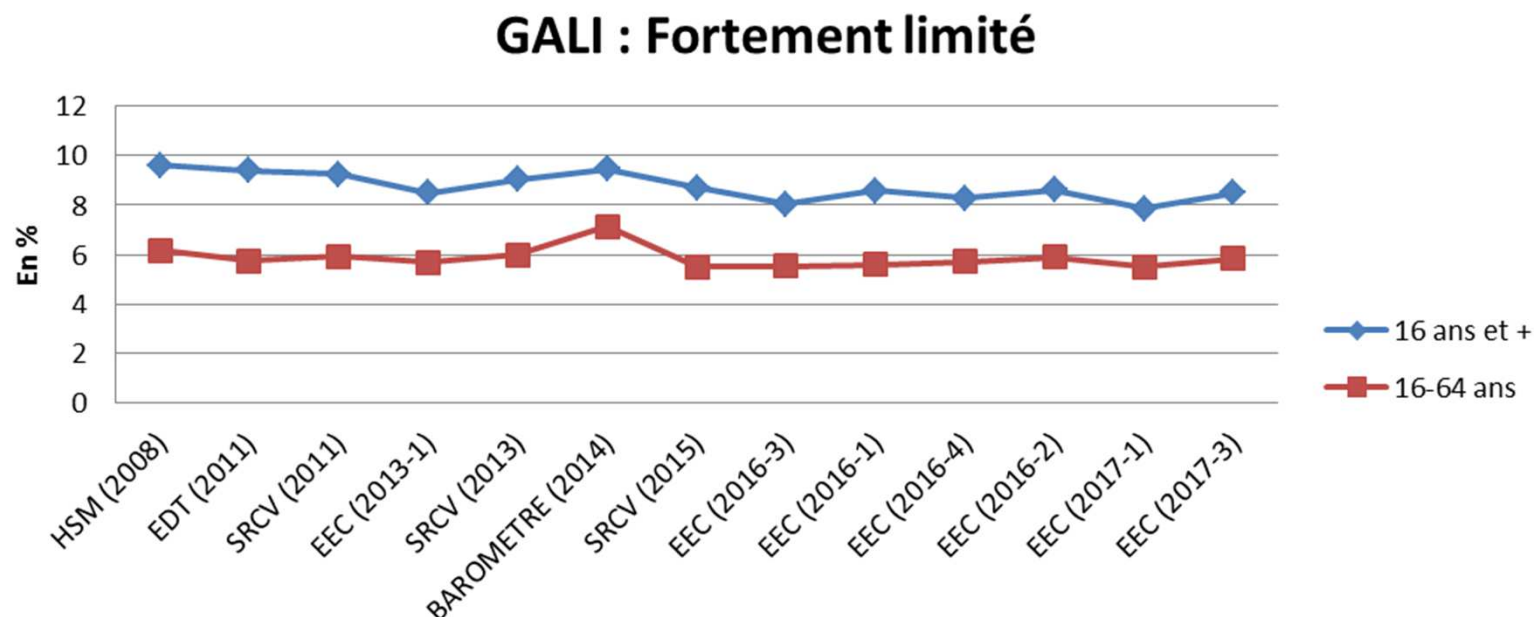
- Oui, fortement limité(e)
- Oui, limité(e), mais pas fortement
- Non, pas limité(e) du tout

Question synthétique, incluant les quatre éléments constitutifs de la situation de handicap (dans sa définition actuelle) :

- dimension chronique du handicap (« depuis plus de 6 mois »)
- causes (« problème de santé »)
- conséquences sur les activités (« limité dans les activités »)
- dans un contexte social donné (« que les gens font habituellement »)

2. Le « GALI » dans les enquêtes sociales

Un indicateur solide, repérant une population comparable d'une enquête à l'autre (sexe, âge, diplôme)



- La DREES milite pour son introduction dans le plus grand nombre possible d'enquêtes.

3. L'enquête ES-Handicap

- Quadriennale : 2001, 2006, 2010, 2014, 2018... exhaustive auprès des établissements et des services médico-sociaux
- Vague 2018 en cours de collecte (données au 31/12/2018)
- Les ARS suivent la remontée des questionnaires et assurent les premiers contrôles et redressements
- Données recueillies auprès des gestionnaires des établissements
- Taux de réponse en baisse

3. L'enquête ES-Handicap

Questionnaire :

- **Identification** de la structure : n° Finess, raison sociale, coordonnées, entité juridique...
- **Activité globale** : nombre de places, types d'activité et de public...
- Description **individuelle** du **personnel en fonction** : âge, sexe, fonction, diplôme...
- Description **individuelle** des **personnes accompagnées**, présentes au 31/12 ou sorties au cours de l'année : âge, sexe, déficience, pathologie, limitation, activité, scolarité, hébergement...

3. L'enquête ES-Handicap

Types de structures	Nombre de places			
	Accueil de jour	Internat (hébergement sur place)	Autres	Total
Établissements pour adultes, dont	133 800	124 600	23 300	281 700
Établissements et services d'aide par le travail (ESAT)	108 500	1 000	9 900	119 400
Centres de formation et d'orientation professionnelle	4 800	5 100	1 100	11 000
Foyers et maisons d'accueil spécialisé (MAS)	18 700	118 200	9 800	146 600

- Près de 125 000 personnes reconnues comme handicapées vivent en établissement et sont donc absentes des chiffres précédents
- 120 000 places d'ESAT = en externat essentiellement

Source: enquête ES-handicap 2014

EA et ESAT:

entre milieu ordinaire et milieu protégé

- Les entreprises adaptées: au moins 80% de salariés ayant obtenu une RQTH
 - Entreprises de droit commun
 - Environ 700 entreprises en 2013
 - 30 000 salariés dont 23 000 salariés handicapés (source: UNEA)
 - « Salariés » soumis au code du travail, contrat de travail, rémunérés 100% du SMIC
- Les ESAT: des établissements médico-sociaux
 - Établissements médico-sociaux
 - 1400 établissements, 122 600 personnes accueillies au 31/12/2014 (source: ES-handicap)
 - « Usagers » non soumis au code du travail, « contrat de soutien et d'aide par le travail », rémunération $\geq$ 55% SMIC

Qui sont les personnes accueillies en ESAT?

Déficiences principales	Effectifs	%
Inconnue	8 200	7
Intellectuelle sévère	4 000	3
Intellectuelle moyenne ou légère	74 800	61
Troubles du psychisme	26 100	21
Autres déficiences	9 500	8
Total	122 600	100

- Environ 2/3 d'hommes
- Âge moyen: 38 ans (en 2010)
- Des personnes accueillies de plus en plus âgées en moyenne
- Pose des questions économiques et d'adaptation des structures

Source: enquête ES-handicap 2014

4. Les reconnaissances administratives du handicap

1. RQTH/OETH

- Est considéré comme travailleur handicapé « toute personne dont les possibilités d'obtenir ou de conserver un emploi sont effectivement réduites par suite de l'altération d'une ou plusieurs fonctions physique, sensorielle, mentale ou psychique »

2. Éligibilité à l'AAH

- Taux d'incapacité > 80 %, ou entre 50 et 79 % avec une restriction substantielle et durable d'accès à un emploi

3. Éligibilité à la PCH

- Une difficulté absolue ou deux difficultés graves parmi 19 activités

4. L'invalidité

- Historiquement gérée par les Caisses de sécurité sociale

4.1. L'OETH : secteur privé (2016)

- **459 100 travailleurs handicapés au sens de la RQTH**
 - plus âgés et plus souvent des hommes
 - plus souvent ouvriers
 - majoritairement employés en CDI
 - travaillent plus souvent à temps partiel
- ***Taux d'emploi direct 3,5 % / 3,3% en équivalent-temps plein***

Source : Agefiph-DARES, DOETH, traitements DARES

4.1. L'OETH : secteur public (2013)

- Taux d'emploi direct
 - Fonction publique de l'Etat: 3,6%
 - Fonction publique hospitalière: 5,1%
 - Fonction publique territoriale: 5,6%
- **Total employeurs publics: 4,6%**

Source : FIPHFP, campagne de déclarations 2014

4.2. Un million de bénéficiaires de l'AAH: les sources

- Données CNAF
 - Séries longues AAH
 - Taux de prévalence par âge et sexe
- Panel ENIACRAMS : échantillon national interrégimes allocataires de compléments de revenus d'activité et de minima sociaux
 - Trajectoires d'activité
- Enquête Bénéficiaires de minima sociaux (2006 / 2012 / 2018)
 - Conditions de vie bénéficiaires de l'AAH

4.3. La PCH

- Trois critères d'éligibilité :
 - le **handicap** (une difficulté absolue ou deux difficultés graves parmi 19 activités)
 - l'**âge** (< 60 ans à la première demande ou < 75 ans sous certaines conditions)
 - la **résidence** (stable et régulière sur le territoire français)
- Pas de condition de ressources

→ 284 000 bénéficiaires fin 2016

4.3. La PCH

Une source nouvelle: le dispositif « Ri-PCH »

- Extraction de **données individuelles de gestion** des bénéficiaires de la PCH dans les bases administratives de 25 conseils départementaux représentatifs de la France entière (hors Mayotte)
- Collecte : 2017
- Exploitation : à partir de fin 2018

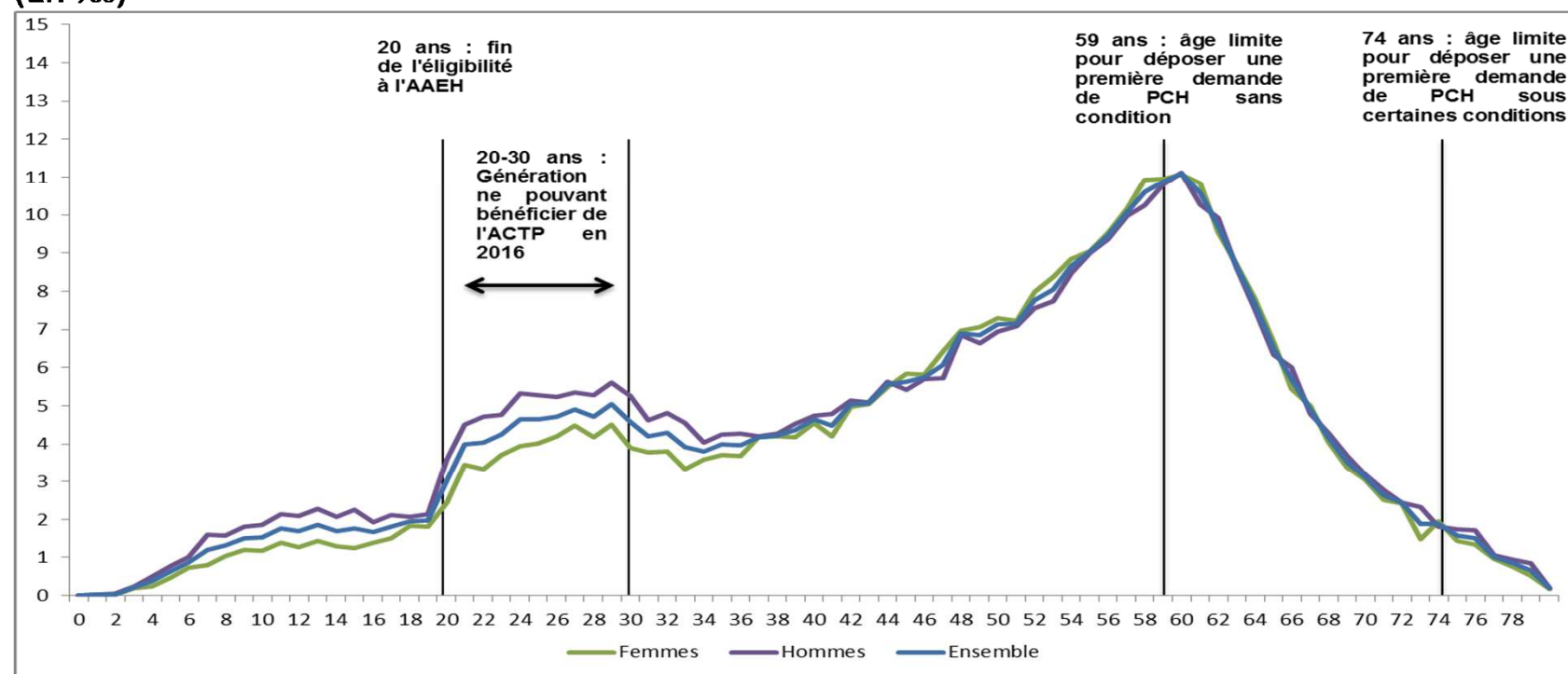
Champ : **Ensemble des bénéficiaires ayant des droits ouverts à la PCH au 31 décembre des années 2012 à 2016**

4.3. La PCH

Premiers résultats issus des données « RI-PCH »

Proportion des bénéficiaires de la PCH au sein de la population française fin 2016 par âge et par sexe

(En ‰)



Champ : France (hors Mayotte).

Source : RI-PCH, DREES

4.4. Le suivi des bénéficiaires : invalidité

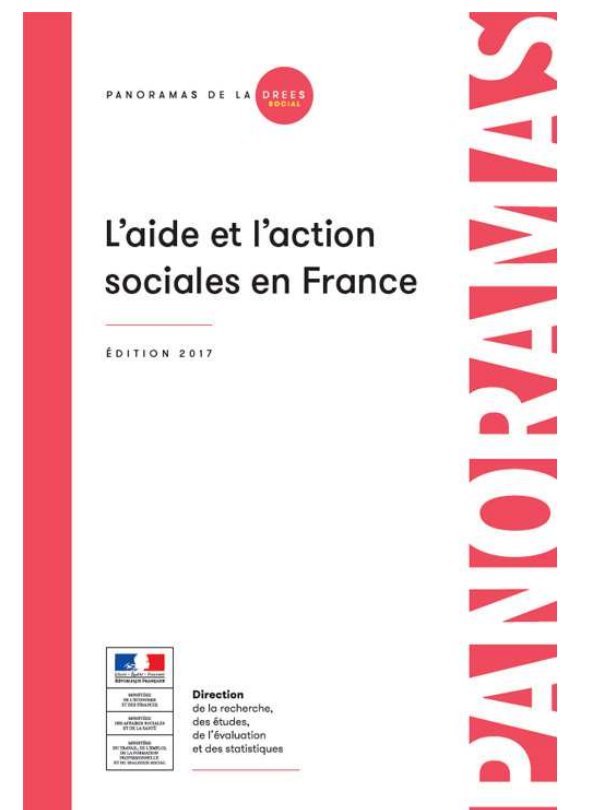
- Au niveau agrégé : enquête annuelle auprès des Caisses de retraites (EACR)
 - nombre de bénéficiaires des pensions d'invalidité
 - montant moyen
- Au niveau individuel: échantillon Interrégimes de Retraités (EIR)
 - contient depuis 2016 l'ensemble des bénéficiaires de pensions d'invalidité
 - appariement avec les données fiscales → revenus des bénéficiaires

Conclusion

- Une grande diversité de situations
 - Personnes à domicile, en établissement
 - Selon le type de déficience
 - Un fort gradient avec l'âge
 - Un continuum qui va des personnes peu limitées travaillant en milieu ordinaire aux personnes en établissement très médicalisé ne pouvant pas travailler
- Une grande diversité de sources statistiques
- Complexité de la réponse à la question « Combien... ? »
 - Nombreux critères possibles
 - Mesure d'un « risque de handicap » ou d'une « situation de handicap »?
- Une question de frontière pour désigner les personnes concernées par l'emploi = enjeu de politique publique

Diffusion des données

- Publications Panorama de la DREES
- Tableaux de résultats sur data.drees.sante.gouv.fr
- ADISP pour projets de recherche spécifiques (HSM, HSI, HSA, ES-Handicap, BMS, EIR...)



Questions et échanges

drees-bhd@sante.gouv.fr

Références sur la mesure du handicap

- ROY, D. (DREES) 2017 « **Les statistiques publiques sur le handicap et la dépendance : quelles avancées depuis 2011 ?** », Note préparatoire à la session du 4 octobre 2017 de la formation "services publics, services aux publics" du CNIS
- Ravaud J.-F., Letourmy A., Ville I. Les méthodes de délimitation de la population handicapée : l'approche de l'enquête de l'Insee. Vie quotidienne et santé. In: Population, 57^e année, n°3, 2002. pp. 541-565;
- ROY, D. (DREES) 2015 « **Les personnes âgées et handicapées en France et les politiques publiques d'accompagnement** », in « Handicap et dépendance – Perspectives historiennes », *Revue française d'histoire de la protection sociale*, vol. 1, no 8
- ESPAGNACQ, M. (DREES) 2015 « **Populations à risque de handicap et restrictions de participation sociale - Une analyse à partir de l'enquête Handicap-Santé auprès des ménages (HSM, 2008)** » *Dossiers Solidarité Santé* n°68
- (à venir) DAUPHIN, L. et EIDELIMAN, JS. (DREES), « **Élargir les sources d'étude quantitative de la population handicapée – Que vaut le « GALI » ?** », *Dossier de la DREES*